



POUR INFORMATION

HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Questions financières relatives à l'Institut
international d'études sociales**

**Autorisation d'accepter des contributions
et des dons**

Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera à sa 48^e session, le 10 novembre 2006, la question de l'acceptation de contributions et de dons à l'Institut, et examinera les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2005. On trouvera en annexe un exemplaire du document soumis au Conseil de l'Institut sur cette question¹.

Genève, le 29 septembre 2006.

Document soumis pour information.

¹ INS.B.XLVIII/3.